

AMBERIEU-EN-BUGEY

Acaron. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Alabernarde Claude. Sait écrire. Huissier demeurant à Ambérieu. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Appelé à comparaître devant le comité de surveillance d'Ambronay le 11 nivôse an II pour une assignation à Pierre Fournier de Coutelieu. Présenté par la société populaire d'Ambérieu au district de Saint-Rambert pour la place de salpêtrier le 3 ventôse an II. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Arnaud Jean Baptiste. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Arnaud Jean Louis. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Avignon B.. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Avignon Nicolas. Demeurant à Rément. Membre de la société populaire et républicaine des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II.

Avignon fils. Sait signer. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes d'Ambérieu en 1793. Membre du comité révolutionnaire de la société des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II. Dénonce Reignier au comité révolutionnaire le 21 brumaire an II, pour avoir dit, en buvant dans un cabaret de Lyon le 3 août 1793, "*qu'il venait une armée de brigands pour l'assiéger, commandée par Dubois-Crancé aussi brigand que son armée. . . que l'armée de la République avait été bien rossée. ... à la Vendée et que les arbres de la liberté serviraient de potences aux français*"¹. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Bailly. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Bernex Jean-Baptiste. Sait écrire. Membre de la société d'Ambérieu. Membre du comité d'instruction, chargé de se rendre dans les communes du canton pour faire des discours dans les temples de la Raison. Dénonce, le 18 prairial an II, au président du comité de surveillance de St Maurice de Rémens, la citoyenne de Platière pour avoir dit "*qu'elle se torchait le cul des décrets*"². Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Berthet Jean Marie. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Berthie François. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Berthier B.. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

¹ Extrait des registres du comité révolutionnaire de la société des sans-culottes d'Ambérieu, 21 brumaire an II. A.D. Ain série L.

² Lettre au président du comité de surveillance de St Maurice, 18 prairial an II. A.D. Ain série L.

Berthier Dominique. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Notable de la municipalité d'Ambérieu en frimaire an III. Nommé par l'agent national de la commune d'Ambérieu pour former le noyau épurateur de la société populaire d'Ambérieu le 23 frimaire an III.

Bertrand Jean Baptiste. Sait signer. Secrétaire greffier de la municipalité d'Ambérieu en 1792. Juge de paix en l'an II. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire. Secrétaire de la mairie d'Ambérieu en 1815. Le maire d'Ambérieu le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Bichat-Gobart Sauveur. Tailleur de pierre. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Son fils, Joseph, est désigné, le 24 prairial an II, par la Municipalité d'Ambérieu pour participer au choix des candidats pour l'école de Mars. Exclu de la société par le noyau épurateur en frimaire an III.

Blanc Pierre Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Boccard Michel. (Voir *Jujurieux*).

Boiron. Sait écrire. Gendarme. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Bonaz Philibert (?). Sait signer. Journalier-vigneron demeurant à Vareilles (?). Il se marie à Claudine Bichat-Gobard le 9 janvier 1785 (?). Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Bonnet Gaspard. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Membre de la société populaire d'Ambérieu en juillet 1791. Secrétaire de la société populaire d'Ambérieu en juillet 1791. Greffier du tribunal en l'an II. Membre du directoire du district de Saint-Rambert par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II. Juge de paix du canton d'Ambérieu de l'an IV à l'an VI.

Bonnet Isaac. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Il se marie avec Marie Françoise Cozon, en 1790. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Membre du bureau de conciliation en frimaire an III. Nommé par l'agent national de la commune d'Ambérieu pour former le noyau épurateur de la société populaire d'Ambérieu le 23 frimaire an III. Propriétaire en 1807. Nommé juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de janvier 1807. Il décède en 1808.

Bonnet Jean Baptiste. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Bonnet Joseph, né à Ambérieu en 1760. Sait écrire. Il passe sa thèse de médecine à Montpellier le 28 juin 1782. Signataire du cahier de doléances d'Ambérieu. Elu député d'Ambérieu pour la réunion des Etats Généraux à Bourg. Maire d'Ambérieu en 1791. Membre de la société populaire des Amis de la Constitution d'Ambérieu en janvier 1791 et l'an II. Secrétaire de la société populaire d'Ambérieu en juillet 1791. Président de la société en ventôse an II. Juge de paix en frimaire an III. Nommé par l'agent national de la commune d'Ambérieu pour former le noyau épurateur de la société populaire d'Ambérieu le 23 frimaire an III. Membre du Conseil de la sous-préfecture de Belley sous le 1^{er} Empire : "*bon pour les places administratives*"³. Admis à exercer en l'an XI. Il fait parti des 550 plus imposés du département de l'Ain en l'an XII. Désigné comme électeur pour la nomination des candidats au corps législatif de 1806. Membre du conseil municipal d'Ambérieu en 1815. Le maire

³ Etat des citoyens de l'arrondissement de Belley qui exercent des fonctions publiques, n.d.. A.D. Ain 2M.

d'Ambérieu le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration. Il décède à Ambérieu en 1840.

Bossu. Demeurant à Varey. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Epuré à la tribune de la société en frimaire an III.

Bramenat B. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Brisson Claude François. Sait signer. Serrurier demeurant à Ambérieu. Il vend, le 12 septembre 1790, une maison, avec son jardin et un cheptel situés à Ambérieu à Joseph Chozet, tailleur de pierre d'Ambérieu, pour 1 060 livres. Il met Chozet au tribunal, le 25 juin 1792, pour l'obliger à payer. Membre de la société des sans-culottes d'Ambérieu en 1793. Membre du comité révolutionnaire de la société des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambérieu par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II. Fondé de pouvoir du brigadier de gendarmerie François Guibert de Montluel, en l'an VII, pour récupérer 2 000 livres sur la succession de son frère.

Brizon F. Sait signer. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Brunet Gaspard. Bourrelier demeurant à Ambérieu. Il emprunte 250 livres à Pierre Pittion le 5 mai 1776. Il finit de rembourser son emprunt le 22 mai 1791. Membre de la société populaire d'Ambérieu. Exclu pour trois mois de la société populaire d'Ambérieu par le noyau épurateur car il est jugé avoir été "*égaré et séduit par les menées des intrigants qui ont parcouru les différentes communes du département*"⁴.

Bugnard de la Tuillière Philippe François. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Il obtient un passeport pour se rendre à Lyon le 17 vendémiaire an VII. Sa délivrance de passeport est signalée au ministre de la Police le 14 nivôse an VII.

Bulisson (voir Sain-Jean-le-Vieux et l'Abergement-de-Varey). Cultivateur demeurant à Varey. Il dénonce la tentative de Douglas à Benoît Guinet en frimaire an II. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Membre du directoire du district de Saint-Rambert par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II. Signataire de la réception du décret de la Convention du 22 pluviôse an II, sur les créanciers de la dette non viagère constituée de Commune-Affranchie. Epuré à la tribune de la société en frimaire an III.

Camelin Jean Baptiste. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Canarol. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Charuet. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Coindre Charles. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Compagnon. Sait écrire. Demeurant à Cormoz. Membre de la société populaire d'Ambérieu en juillet 1791. Président de la société en juillet 1791. Epuré à la tribune de la société en frimaire an III.

Compare Laurent. Tonnelier demeurant à Ambérieu. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambérieu par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II.

Corbet Claude François. Sait écrire. Bourrelier demeurant à Ambérieu. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Membre de la société

⁴ A.D.A.13L6.

populaire d'Ambérieu en juillet 1791. Secrétaire de la société populaire d'Ambérieu en juillet 1791. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambérieu par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II. Officier municipal à Ambérieu en frimaire an III. Nommé par l'agent national de la commune d'Ambérieu pour former le noyau épurateur de la société populaire d'Ambérieu le 23 frimaire an III. Terroriste, il est incarcéré. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Corbet Henri, né en 1755 à Ambérieu. Il est reçu maître en chirurgie à Montpellier le 24 août 1781. Médecin. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Membre de la société des Amis de la Constitution d'Ambérieu en janvier 1791. Il est nommé lieutenant de la 5^e compagnie du 2^e bataillon de volontaires de l'Ain le 1^{er} décembre 1791. Il déserte le 3 décembre 1792. Agent municipal d'Ambérieu en 1798 et 1799.

Corbet Jacques. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Corréard Joseph Marie Aimé, né le 17 février 1766 à Ambérieu. Sait écrire. Docteur en médecine, reçu Montpellier, le 30 juin 1788 puis à Valence le 8 juillet 1788. Officier de santé à l'hôpital militaire de Toulon. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Adjudant major de la Garde Nationale d'Ambérieu en juillet 1789. Membre de la société des Amis de la Constitution d'Ambérieu en janvier 1791. Inscrit comme médecin dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Il est nommé capitaine de la 5^e compagnie du 2^e bataillon de volontaires de l'Ain le 1^{er} décembre 1791. Membre de l'administration du district de Saint-Rambert en 1793. Il est reconnu comme "*un bon et brave homme aimant la chose publique, sans esprit*"⁵. Membre de la société populaire et républicaine des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II. Membre du comité de correspondance de la société populaire d'Ambérieu en floréal an II. Il quitte son commandement le 20 frimaire an III, alors que le bataillon est à l'armée des Côtes de Brest, pour des affaires de familles. "*Propre à un grade supérieur*"⁶. Agent municipal d'Ambérieu en 1797. Il épouse Sophie Vingtrinier en 1798. Membre de l'administration du département de l'Ain en l'an VII (?). Signataire de l'ordre de mobilisation des réquisitionnaires du 1^{er} bataillon de réquisition de l'Ain (?). Désigné comme électeur pour la nomination des candidats au corps législatif de 1806. Médecin demeurant à Ambérieu en 1807. Nommé juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de janvier 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807. Maire d'Ambérieu de 1816 à 1831. Garde à cheval à Ambérieu en 1815. Le maire d'Ambérieu le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Corsain Louis François. Curé de St Denis. Il prête serment à la Constitution Civile du Clergé. Il se marie.

Cozon Louis, né le 24 mars 1756 à Ambérieu. Il est reçu avocat au parlement de Dijon le 1er juillet 1780 où il exerce jusqu'en 1787, puis exerce au présidial de Bourg. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Administrateur du département le 16 mai 1790. Elu suppléant du tribunal du district d'Ambérieu en décembre 1790. Mis en prison à Paris durant la Terreur. Président de l'assemblée électorale du département de l'Ain du 20 au 27 vendémiaire an IV. Nommé membre du Conseil Général et installé le 1^{er} thermidor an VIII. Il siège jusqu'en 1810 puis de 1816 à 1821. Président de

⁵ Délibération du comité de surveillance de la société populaire de Saint-Rambert, 23 septembre 1793. A.D. Ain série L.

⁶ Etat des services des officiers du 2^e bataillon de l'Ain, St Malo, 4 germinal an III. A.D. Ain 180J.

canton et juge de paix du canton d'Ambérieu de 1804 à 1822. Il décède à Ambérieu-en-Bugey en septembre 1822.

Damas. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Deleas. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Desvignes Antoine. Médecin. Fédéré de la Garde Nationale de l'Ain à Paris le 14 juillet 1790 (? ?). Signataire d'une adresse au Roi, en 1790 (? ?). Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Membre du conseil d'administration du district de Saint-Rambert par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II (?). Officier de santé demeurant à Cormoz en l'an II (?). Epuré à la tribune de la société en frimaire an III. Nommé juré d'accusation et de jugement au tribunal correctionnel de l'arrondissement de Belley, le 22 ventôse an IV. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire. Maire de Château Gaillard sous le 1^{er} Empire : *"bon pour une place municipale"*⁷.

Desvignes. Gendarme. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Epuré à la tribune de la société en frimaire an III.

Deville Antoine. Maître en chirurgie demeurant à Ambérieu-en-Bugey, reçu par la communauté et par les lieutenants du 1^{er} chirurgien du roi de Belley, le 8 novembre 1771. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Son fils, Jean Baptiste, est désigné, le 15 ventôse an III pour être envoyé à l'Ecole de Santé de Paris.

Dojat Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Donnet Jean, illettré. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Duchesne. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Dumolard. Curé d'Ambérieu. Il prête serment à la Constitution Civile du Clergé. Apostat et schismatique, il est réintégré malgré son peu d'instruction et sa conduite édifiante.

Dupin Jean-Baptiste. Sait écrire. Menuisier demeurant à Ambérieu. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambérieu. Il est accusé par François Morrier, officier municipal d'Ambérieu, d'avoir dit au cabaret le 2 prairial an II : *"que si Robespierre n'eût été sacrifié par la Convention Nationale les choses iraient beaucoup mieux et nous serions tous plus heureux"*⁸. Juge de paix du canton d'Ambérieu en l'an III. Terroriste *"ayant comme membre du comité de surveillance d'Ambérieu participé aux vexations commises dans cette commune"*⁹. Désarmé par arrêté du district de Saint-Rambert du 9 prairial an III. Il s'enfuit alors pour échapper à un mandat d'arrêt lancé contre lui par le district de Saint-Rambert le 18 fructidor an III. Il demande son élargissement définitif le 6^e jour complémentaire de l'an III. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Fabry. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

⁷ Etat des citoyens de l'arrondissement de Belley qui exercent des fonctions publiques, n.d. A.D. Ain série 2M.

⁸ Arrêté du Directoire du Département de l'Ain, 6e jour complémentaire de l'an 3. A.D.A. Réaction

Thermidorienne, district de Saint-Rambert, série L.

⁹ A.D. Ain 10 L.

Famant A. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Fatupe F. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Ferrand Anthelme, né le 20 août 1758 à Arandas. Sait écrire. Cinq pieds deux pouces de haut, cheveux et sourcils noirs, yeux roux, nez tordu, bouche moyenne, menton rond, front grand, visage rond. Marié, un enfant. Avocat à Belley. Il participe à la rédaction du cahier de doléance d'Ambérieu en 1789. Juge au tribunal d'Ambérieu en 1790. Il est élu suppléant à la Convention nationale le 7 septembre 1792. Fédéraliste. Il obtient un passeport de la municipalité d'Ambérieu le 1^{er} juin 1793. Député du canton d'Ambérieu auprès du Conseil Général de l'Ain le 29 juin 1793. Il remplace Mollet démissionnaire, le 18 août 1793. Député du district de Saint-Rambert à Paris, en septembre 1793, pour l'acceptation de la Constitution. Membre de la Convention Nationale, il s'y montre plutôt réactionnaire. Le 30 septembre 1793, Montaluzin, maire d'Ambérieu lui demande de l'abonner au Journal de Perlet. A la Convention, il combat, en septembre 1793, la proposition de taxer les grains lors des débats sur la Maximum. Il se préoccupe de faire obtenir aux religieuses, la possibilité d'hériter de leurs parents. Dénoncé le 21 pluviôse an II, en cinq articles par Juvanon à la société des sans-culottes de Bourg, afin d'être exclu de la Convention. Dès le 5 floréal an II, il sert de fondé de pouvoir aux femmes bénéficiant de secours de l'Etat. Thermidorien. Le 5 vendémiaire an III, la société populaire de Bourg lui envoie une pétition pour demander la liberté de la presse. Le 4 frimaire an III, la société populaire de Bourg lui demande de veiller à faire maintenir la tranquillité. Il devient rapidement le correspondant et l'oreille attentive des thermidoriens et des modérés de l'Ain. Il travaille du 27 floréal an III au 5 messidor an III de la rédaction de la Constitution. Député aux Cinq Cents le 23 vendémiaire an IV, il est un élément royaliste. Lors des troubles royalistes à Lyon, il défend les compagnons de Jéhu. Influent auprès des ministères, il est sollicité, le 19 thermidor an IV, par Clerc, pour obtenir de l'avancement ou la possibilité de passer de l'artillerie au génie ou aux ouvriers. Durant son mandat à Paris, il sert de jurisconsulte et d'intermédiaire dans des affaires de droit entre les habitants du Bugey et les Comités. Le 2 prairial an IV, il fait la lecture à la barre de l'Assemblée d'une pétition de l'administration municipale de Lagnieu. Il sert d'intermédiaire dans des affaires de rentes viagères à Paris en l'an V. Juge du département de l'Ain en 1800. Président du tribunal civil de Belley sous le 1^{er} Empire : "*Bon juge et bon administrateur, homme de grande probité et d'un caractère doux*"¹⁰. "*Il est attaché au Gouvernement*"¹¹. Sa fortune est de 100 000 francs. Il apporte son soutien au gendarme Olivier dans une affaire l'opposant au Conseil d'Administration de la Gendarmerie impériale de l'Ain en 1809. Le 26 mars, le Conseil d'Administration lui annonce qu'Olivier ne touchera aucun dédommagement. Quelques semaines plus tard, le capitaine commandant la gendarmerie de l'Ain et le trésorier du Conseil d'Administration sont écroués pour faux en comptabilité. Il décède à Belley le 8 août 1834.

Filloud Antoine. Député du district de Saint-Rambert à la fête de la Fédération de Paris de juillet 1790. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Présenté par la société populaire d'Ambérieu au district de Saint-Rambert pour la place de salpêtrier le 3 ventôse an II. Nommé par l'agent national de la commune d'Ambérieu pour former le noyau épurateur de la société populaire d'Ambérieu le 23 frimaire an III. Commandant de la garde nationale en ventôse an II et frimaire an III. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

¹⁰ Etat des citoyens de l'arrondissement de Belley qui exercent des fonctions publiques, n.d.. A.D. Ain 2M.

¹¹ Noms des magistrats qui composent les tribunaux de l'Ain, n.d . A.D. Ain série M.

Folliet B. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Fournier C. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Fournier François. (Voir *Ambutrix*). Demeurant à Ambutrix. Membre de la société populaire et républicaine des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II. Dénoncé à la séance du 20 floréal an II par Antoine Gérard pour avoir empêché des citoyens d'Ambutrix de venir apporter des denrées au marché d'Ambérieu. Après s'être mollement défendu, il est dénoncé par d'autres sociétaires pour avoir tenu des propos contre-révolutionnaires. Après délibération, il est exclu de la société.

Galabe. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Garnie. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Garnier Jean Baptiste. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Genet. Sait signer. Membre de la société des sans-culottes d'Ambérieu en 1793. Membre du comité révolutionnaire de la société des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II.

Genoud Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Gérard Antoine. Entrepreneur. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Procureur de la commune d'Ambérieu en 1791. Il poursuit les bouchers Tissot et Masset, le 7 mai 1791 pour avoir vendu de la viande au dessus de la taxe. Maire d'Ambérieu en l'an II. Membre de la société des sans-culottes d'Ambérieu en floréal an II. Il est exclu pour trois mois de la société populaire d'Ambérieu par le noyau épurateur car il est jugé avoir été "*égaré et séduit par les menées des intrigants qui ont parcouru les différentes communes du département*"¹². Terroriste. Désarmé par arrêté du district de Saint-Rambert du 9 prairial an III. Adjoint de l'agent de la commune de l'an IV à l'an VI. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Gerland. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Gid. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Grange. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Gripière Louis Eugène, né à St Amour le 30 juillet 1741. (Voir *Pont-de-Vaux*). Noble, seigneur de Montroc. Il entre à 17 ans comme Cadet au régiment de Condé Infanterie le 15 juin 1758. Lieutenant dans ce régiment le 13 mars 1760. Capitaine dans l'artillerie à Besançon le 8 juin 1788. Il demande un emploi comme colonel dans la Gendarmerie en mars 1791. Lieutenant dans la Gendarmerie de l'Ain le 26 août 1791. Membre de la société des sans-culottes d'Ambérieu en 1793. Membre du comité révolutionnaire de la société des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II. Président du comité révolutionnaire en brumaire an II. Le 30 nivôse an II, il est exclu de la société populaire d'Ambérieu comme fédéraliste et aristocrate. Capitaine de gendarmerie le 21 frimaire an VIII. Il prend sa retraite le 20 brumaire an X. Il décède à Bourg en 1805.

¹² A.D.A.13L6.

Grumet Gabriel Joseph Philippe, né en 1738 à Saint-Rambert. Ordonné en 1762. Vicaire à Ambérieu. Il abjure et abdique sa profession et sa foi, suivant l'arrêté du 8 pluviôse an II, le 26 pluviôse an II.

Grumet Philippe, aîné, né en 1709 à Saint-Rambert. Ordonné en 1732. Curé d'Ambérieu résidant à Saint-Rambert. Il abjure et abdique sa profession et sa foi, suivant l'arrêté du 8 pluviôse an II, le 26 pluviôse an II. Il se rétracte en 1795. Il décède en 1795.

Guibert Antoine. Sait écrire. Aubergiste. Membre de la société populaire et républicaine des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II. Membre du comité de correspondance de la société populaire d'Ambérieu en floréal an II. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambérieu par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II. Terroriste. Désarmé par arrêté du district de Saint-Rambert du 9 prairial an III. Aubergiste demeurant à Ambérieu en 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807.

Guibert Claude. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Officier municipal à Ambérieu en frimaire an III. Nommé par l'agent national de la commune d'Ambérieu pour former le noyau épurateur de la société populaire d'Ambérieu le 23 frimaire an III.

Guze Pierre. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Présenté par la société populaire d'Ambérieu au district de Saint-Rambert pour la place de salpêtrier le 3 ventôse an II.

Hugun. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Jalliet Jean Baptiste (voir *BOURG*). Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Membre de la société d'Ambérieu. Commissaire de la société d'Ambérieu à celle de Saint-Jean-le-Vieux, le 10 germinal an II, pour demander le rétablissement du courrier de Lyon à Genève au représentant Albitte. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Jarrin. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Jobert. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Jobert H. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Jourdain François dit Sevet, illettré. Menuisier. Il prend en apprentissage Laurent Quinson de Coutelieu pour 21 mois le 14 décembre 1791. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambérieu par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II. Exclu de la société par le noyau épurateur en frimaire an III. Terroriste. Désarmé par arrêté du district de Saint-Rambert du 9 prairial an III. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Lamy Claude. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Larrivée Grégoire. Garde à cheval à Ambérieu en 1815. Le maire d'Ambérieu le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Lebrun. Sait écrire. Brigadier de Gendarmerie. Membre de la société des sans-culottes d'Ambérieu en 1793. Membre du comité révolutionnaire de la société des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II. Secrétaire du comité révolutionnaire en brumaire an II.

Leclerc Barthélemy. Officier de santé demeurant à Ambérieu. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Inscrit comme médecin dans

un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Il est reçu par le jury de Belley, le 11 messidor an XI. Membre du conseil municipal d'Ambérieu en 1815. Le maire d'Ambérieu le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Lempereur Jean-Baptiste. Docteur en médecine, le 19 juillet 1755 à la faculté de médecine de Montpellier. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Elu maire d'Ambérieu en 1790. Remplacé le 19 décembre 1790. Inscrit comme médecin dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Libéré par arrêté du Comité de Sûreté Générale le 17 janvier 1795 (?). Nommé correspondant pour les épidémies dans le canton d'Ambérieu, le 23 juillet 1807 (??). Il reçoit l'autorisation d'exercer en l'an XI. Nommé par le préfet de l'Ain, le 15 juillet 1811, pour procéder à l'inoculation de la vaccine dans le canton de Belley (??).

Liard. Sait signer. Membre de la société des sans-culottes d'Ambérieu en 1793. Membre du comité révolutionnaire de la société des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II.

Loché François. Sait signer. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Marchand Gaspard. Perruquier demeurant à Ambérieu. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambérieu par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Maréchal Claude. Demeurant à Saint-Maurice-de-Rémens. Membre de la société populaire et républicaine des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II. Il est dénoncé par Nicolas Avignon dans la séance du 20 floréal an II pour avoir tenu des propos contre-révolutionnaires et pour avoir empêché l'approvisionnement du marché d'Ambérieu. Après délibération, il est exclu de la société.

Maréchal G.. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Maréchal Jean Baptiste. Sait écrire. Gendarme. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Martin Jean. Caporal de la garde à pied à Ambérieu en 1815. Le maire d'Ambérieu le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Merin. Sait écrire. Membre de la société populaire et républicaine des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II. Membre du comité de correspondance de la société populaire d'Ambérieu en floréal an II.

Mermant Charles. Sait signer. Marié à Marie Félicitée Arnaud. Vigneron demeurant à Ambérieu. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Il échange une pièce de vigne contre une autre pièce de vigne aux époux Monin, le 8 septembre 1790. Membre du comité de surveillance d'Ambérieu. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambérieu par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II. Président du comité de surveillance en germinal an II. Terroriste. Désarmé par arrêté du district de Saint-Rambert du 9 prairial an III. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire. Assesseur du juge de paix du canton d'Ambérieu en l'an VII.

Michel. Sait écrire. Membre de la société populaire et républicaine des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II. Membre du comité de correspondance de la société populaire d'Ambérieu en floréal an II.

Millet Jean-Baptiste, né en 1761. Tailleur de pierre demeurant à Ambérieu. Il entre à la compagnie des grenadiers du 2^e bataillon de l'Ain, le 25 septembre 1791.

Milliet Anthelme. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Milliet César. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Milliet Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Momin Jean Baptiste fils d'Alexis. Cultivateur demeurant à Ambérieu. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambérieu par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II.

Monin Pierre. Aubergiste à Ambérieu. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Soupçonné, le 29 pluviôse an II, d'avoir acheté illégalement 24 mesures de froment, avec son frère vigneron à Vareilles, à Charles Richerd d'Ambronay. Notable de la municipalité d'Ambérieu en frimaire an III. Nommé par l'agent national de la commune d'Ambérieu pour former le noyau épurateur de la société populaire d'Ambérieu le 23 frimaire an III. Aubergiste demeurant à Ambérieu en 1807. Nommé juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de janvier 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807.

Montagnat François. Demeurant à Ambérieu. Acquéreur d'un bois dépendant de l'abbaye d'Ambronay, le 15 avril 1791 pour 8500 livres.

Montagnat Louis. Avocat. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Député du district de Saint-Rambert à la fête de la Fédération de Paris de juillet 1790. Membre de la société des Amis de la Constitution d'Ambérieu en janvier 1791.. Acquéreur de la terre en Sermier dépendant de l'abbaye d'Ambronay, le 13 avril 1791 pour 37 500 livres. Acquéreur de deux prés et d'une terre dépendants de l'abbaye d'Ambronay, le 4 juillet 1791 pour 14650 livres. Maire d'Ambérieu en 1792. Agent national de la commune d'Ambérieu. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Présenté par la société populaire d'Ambérieu au district de Saint-Rambert pour la place de salpêtrier le 3 ventôse an II. Terroriste. Désarmé par arrêté du district de Saint-Rambert du 9 prairial an III. Agent de la commune de l'an IV à l'an VI. Il rembourse 1 051 livres à Marie Tissot, le 14 ventôse an VI, de l'obligation de son père. Il décède en 1838.

Montluzin de Gerland Louis Marguerite. Sait écrire. Officier à la retraite. Maire d'Ambérieu en 1793 : *“n'est pas révolutionnaire... cependant il a un caractère de loyauté, de franchise, on ne peut lui reprocher aucun acte d'incivisme”*¹³. Il demande, le 30 septembre 1793, à Ferrand, député à la Convention de l'abonner au Journal de Perlet. Membre de la société populaire d'Ambérieu en nivôse an III. Maire d'Ambérieu en ventôse an III. Demande au comité de surveillance de Saint-Rambert, le 24 ventôse an III, un extrait de l'acte d'accusation déposé contre sa sœur, la femme Daujat, au comité de surveillance d'Ambérieu. Maire d'Ambérieu en l'an III. Il vend, le 23 brumaire an IV une terre au prix de 30 680 livres à Jean Auguste Lempereur. Commissaire du Directoire exécutif près le canton d'Ambérieu nommé le 26 brumaire an IV. Assesseur du juge de paix du canton d'Ambérieu en l'an VII. Maire d'Ambérieu de 1800 à 1807: *“Actif. Excellent pour les places municipales”*¹⁴. Désigné comme électeur pour la nomination des candidats au corps législatif de 1806.

Morrier Ch.. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

¹³ Délibération du comité de surveillance de la société populaire de Saint-Rambert, 29 septembre 1793. A.D .Ain série L.

¹⁴ Etat des citoyens de l'arrondissement de Belley qui exercent des fonctions publiques, n.d. A.D. Ain série 2M.

Naillot. Demeurant à Vieux d'Oizelon. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Epuré à la tribune de la société en frimaire an III.

Nivet Benoît. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Notable de la municipalité d'Ambérieu en frimaire an III. Nommé par l'agent national de la commune d'Ambérieu pour former le noyau épurateur de la société populaire d'Ambérieu le 23 frimaire an III. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Nivet Charles, né en 1769. Tailleur demeurant à Ambérieu. Il entre à la compagnie des grenadiers du 2^e bataillon de l'Ain, le 25 septembre 1791.

Nivet Claude. Fripier. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Exclu de la société par le noyau épurateur en frimaire an III. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Pensan Victor. Sait signer. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Perozet Claude, né en 1771. Laboureur demeurant à Ambérieu. Il entre à la compagnie des grenadiers du 2^e bataillon de l'Ain, le 25 septembre 1791.

Perrozet. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Pit. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Pithon Joseph. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Pollet Jean Baptiste, né le 1^{er} janvier 1767 à Ambérieu en Bugey. Sait écrire. Il sert au régiment Soissonais infanterie du 25 juillet 1786 au 11 août 1791. Cultivateur. Il est nommé sous lieutenant de la 5^e compagnie du 2^e bataillon de volontaire de l'Ain le 1^{er} décembre 1791. Lieutenant le 12 décembre 1792. Capitaine le 1^{er} nivôse an III. "*Bon à occuper sa place*"¹⁵. « *très bon officier et brave, actif, intelligent aimant la discipline* »¹⁶. Il sert comme capitaine au 10^e Régiment d'Infanterie de Ligne. Chevalier de la Légion d'Honneur sous le n°11 598. Il vit retiré à Ambérieu en 1816.

Pollet Pierre-François. Tailleur d'habit. Premier échevin d'Ambérieu. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Nommé par l'agent national de la commune d'Ambérieu pour former le noyau épurateur de la société populaire d'Ambérieu le 23 frimaire an III. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Pollet Pierre-Joseph. Vigneron demeurant à Ambérieu. Membre du comité de surveillance d'Ambérieu. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambérieu par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II. Terroriste. Désarmé par arrêté du district de Saint-Rambert du 9 prairial an III. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Poncet. Sait signer. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Poncet André. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Assesseur du juge de paix en frimaire an III. Nommé par l'agent national de la commune d'Ambérieu pour former le noyau épurateur de la société populaire d'Ambérieu le 23 frimaire an III. Néo-jacobin, il signe,

¹⁵ Etat des services des officiers du 2^e bataillon de l'Ain, St Malo, 4 germinal an III. A.D. Ain 108J.

¹⁶ Tableau des officiers du 2^e bataillon de l'Ain, 126^e demi-brigade, Broons, 7 nivôse an IV. A.D. Ain 108J.

en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Poncet Jean Baptiste. Sait signer. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Poncet René. Il sert comme vétérinaire dans un régiment de hussards. Bonapartiste. Retiré à Ambérieu, il est accusé de tenir des propos séditieux. Il est mis en état d'arrestation par le préfet de l'Ain, le 2 janvier 1816.

Quinson. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Quinson M. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Quinson Jean-Marie. Sait écrire. Maître chapelier demeurant à Ambérieu. Il prend Jean François Balme de Proulieu comme apprenti le 5 décembre 1784. Procureur syndic d'Ambérieu. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Elu chef du bataillon de Montferme, levé contre Lyon en septembre 1793. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Directeur de la poste à Ambérieu en frimaire an III. Nommé par l'agent national de la commune d'Ambérieu pour former le noyau épurateur de la société populaire d'Ambérieu le 23 frimaire an III. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Radit Hubert. Garde à cheval à Ambérieu en 1815. Le maire d'Ambérieu le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Rapet Paul. Garde à pied à Ambérieu en 1815. Le maire d'Ambérieu le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Renauld Barthélemy. Le maire d'Ambérieu le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Reveillon Joseph, né le 19 mars 1771 à Ambérieu en Bugey. Fils de Martin Reveillon et de Marie Josephe Rigolet. Il sert comme fusilier au 2^e bataillon de l'Ain. En garnison en Bretagne, il épouse Jeanne Charlotte Gervin, le 9 avril 1794 à Cancale.

Reverdy. Sait écrire. Membre de la société populaire et républicaine des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II. Secrétaire de la société populaire d'Ambérieu en floréal an II. Membre du comité de correspondance de la société populaire d'Ambérieu en floréal an II.

Richard Jean Louis. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Richerd Louis. Sait écrire. Membre de la société des sans-culottes d'Ambérieu en 1793. Membre du comité révolutionnaire de la société des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II. Secrétaire en brumaire an II. Commissaire de la société, le 22 brumaire an II, pour se rendre à Château Gaillard superviser la formation de l'armée révolutionnaire. Il dénonce au comité de surveillance le 23 l'existence de signes de féodalité sur les girouettes de la maison de Sirand. Membre du comité d'instruction, chargé de se rendre dans les communes du canton pour faire des discours dans les temples de la Raison. Dénonce, le 18 prairial an II, au président du comité de surveillance de St Maurice de Rémens, la citoyenne de Platière pour avoir dit " *qu'elle se torchait le cul des décrets* " ¹⁷. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Ringuet Joseph, né en 1765. Laboureur demeurant à Ambérieu. Il entre à la compagnie des grenadiers du 2^e bataillon de l'Ain, le 25 septembre 1791.

¹⁷ Lettre au président du comité de surveillance de St Maurice, 18 prairial an II. A.D. Ain série L.

Rocheret Claude François. Cardeur demeurant à Ambérieu. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambérieu par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II.

Rojas. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Sappey Joseph. Sait écrire. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Juge au tribunal an frimaire an III. Nommé par l'agent national de la commune d'Ambérieu pour former le noyau épurateur de la société populaire d'Ambérieu le 23 frimaire an III. Instituteur à St Denis le Chausson en l'an IV. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Savarin Guillaume. Menuisier. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambérieu par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II. Exclu de la société par le noyau épurateur en frimaire an III. Terroriste. Désarmé par arrêté du district de Saint-Rambert du 9 prairial an III. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Savarin Louis François, né à Brénod. Vicaire à Ambérieu en juillet 1791. Jureur. Membre de la société des Amis de la Constitution d'Ambérieu en janvier 1791. Auteur d'un discours entre citoyens actifs et inactifs à la société populaire d'Ambérieu le 31 juillet 1791, dont il a été ordonné le dépôt aux archives. Incarcéré sur ordre de Gouly.

Serin. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Serrière Claude Antoine. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Serrière Pierre. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Signon Jacques, né à Ambérieu. Il sert comme sergent à la compagnie d'artillerie du 2^e bataillon de l'Ain. En garnison à Mayence en 1793. Il décède le 8 septembre 1793 à l'hôpital de Sens.

Sirand Antoine, né le 25 décembre 1740 à Ambérieu. (Voir *BOURG*). Il fait un voyage à Paris et Rouen avec Leyment du 22 novembre 1780 au 5 janvier 1781. Arrivé à Lyon, il achète des galoches en paille et un évangile pour son fils. Il arrive à Paris le 1^{er} décembre 1780. Il y achète un manteau écarlate, une agrafe de col en or, une canne épée et une perruque. Il dîne de cervelas et de langue. Le 7 décembre, il s'achète du tabac. Le 8 décembre, il va à l'opéra. Le 11 décembre, il achète un chapeau. Le 13 décembre, il achète deux paires de chaussures. Le 14 décembre, il dîne chez Deprez Crassier pour laquelle occasion, il achète un habit veste à l'anglaise. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Avocat en 1792. Il s'engage en 1792 dans le bataillon de Montferme. Après plusieurs campagnes sur mer, il est nommé administrateur militaire. Il est adjudant sous officier de l'état major du bataillon de Montferme à Lyon en ventôse an II. Nommé commissaire provisoire du directoire exécutif auprès de l'administration municipale du canton d'Ambérieu par arrêté du 6 brumaire an IV. Signataire de la pétition d'une partie des habitants de Bourg, du 14 germinal an VI, contre les menées jacobines. Il recueille des voix à la section de la salle décadaire lors du scrutin pour la nomination des administrateurs municipaux le 4 germinal an VII. Défenseur officieux en l'an VIII. Nommé commissaire du Pouvoir Exécutif par arrêté du représentant des Consuls Chaillot le 8 nivôse an VIII. Notaire à Ambérieu, il paye 20 francs de patente en l'an IX. Nommé conseiller de préfecture le 16 avril 1805. Désigné comme électeur pour la nomination des candidats au corps législatif de 1806. Il paye 400 francs de cautionnement le

29 germinal an VIII. Il est reçu à la chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Belley en 1809. Il décède en 1810.

Sirand Jean-Antoine. Maréchal demeurant à Tiret. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Marié à Marie Monin le 2 juillet 1792 à Ambérieu. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Présenté par la société populaire d'Ambérieu au district de Saint-Rambert pour la place de salpêtrier le 3 ventôse an II. Il échange une ouvrée de vigne contre une vigne à Ambérieu à Joseph Tissot-Guerraz le 21 ventôse an II. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire. Il échange une vigne située à D'huis contre une vigne située à Rougetan à Paul Dojat le 8 pluviôse an VII. Il échange une vigne à Brossailles contre une vigne avec un coin de bois à Jean Baptiste Marchand, le 1^{er} février 1807.

Thivolet P.. Vigneron demeurant à Vareilles. Membre de la société populaire d'Ambérieu en l'an II. Exclu de la société par le noyau épurateur en frimaire an III.

Thollon. Sait signer. Membre de la société des sans-culottes d'Ambérieu en 1793. Membre du comité révolutionnaire de la société des sans-culottes d'Ambérieu en l'an II.

Tissot Jean Claude. Cordonnier demeurant à Ambérieu. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambérieu par arrêté du représentant du peuple Albitte du 27 pluviôse an II. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Ufreard. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Vallet F. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Valliard C. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Vanaret. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Varambier Jean Claude. Sait signer. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Varnier François. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Ambérieu-en-Bugey, le 8 mars 1789.

Vichord François. Sait écrire. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Vinguet Jean-Baptiste. Membre de la société populaire d'Ambérieu. Exclu pour trois mois de la société populaire d'Ambérieu par le noyau épurateur car il est jugé avoir été "*égaré et séduit par les menées des intrigants qui ont parcouru les différentes communes du département*".

Violland A.. Sait signer. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.

Viry. Maréchal des logis de la garde à pied à Ambérieu en 1815. Le maire d'Ambérieu le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Vollet F. Néo-jacobin, il signe, en l'an V, la pétition de félicitations des républicains de la commune d'Ambérieu pour le 18 fructidor au Directoire.